

AU JOUR LE JOUR

LES CONVENTIONS DE DISTRICT.

Les conventions de district de l'Union St-Joseph du Canada ont eu lieu simultanément à Windsor, Valleyfield et Chicoutimi, les 12, 13 et 14 juin dernier. Elles ont donné lieu à de belles démonstrations publiques, qui ont prouvé que notre Société jouit de l'estime et de l'admiration des Canadiens-français.

A Windsor, le zélé Conseil local de l'endroit avait préparé un magnifique programme. La cérémonie religieuse, dimanche le 11 juin, a eu lieu à l'Eglise St-Alphonse et a été précédée d'une magnifique procession à laquelle étaient venus se joindre les Canadiens-français de Walkerville, Tecumseh, Sandwich. Le banquet, à la salle St-Jean-Baptiste de Tecumseh, a permis à plusieurs orateurs distingués, de prononcer de patriotiques discours. C'est le maire J. W. Hanna, qui, le lundi, a souhaité la bienvenue aux délégués. On a travaillé ferme ce jour-là et le jour suivant. C'est la représentation du drame canadien "Félix Poutré," qui a été le salut aux congressistes. Ce grand drame historique a été très bien interprété par le cercle dramatique de Windsor, sous la direction de M. James W. Kerr. Nos compatriotes d'Essex savent, à l'occasion, parler avec art la belle langue française qu'ils sont bien décidés à défendre envers et contre tous.

A Valleyfield, la convention du conseil de district de Montréal a commencé le 10 juin pour se terminer le lendemain au matin. Les délégués ont reçu un accueil cordial de la population de l'endroit. Tout avait été préparé avec soin par le conseil local et par M. Nestor Wallot, organisateur. Dans son adresse, M. E. A. B. Ladouceur, président du district, a insisté sur les progrès accomplis en ces dernières années, sur l'importance de travailler encore ardemment à l'œuvre de la conservation de notre religion et de notre nationalité, sur le concours actif du conseil de district de Montréal à aider l'Exécutif de la Société. Il a rappelé que depuis la dernière session fédérale, l'Union St-Joseph du Canada avait eu la douleur de perdre son président d'honneur, feu Monseigneur Thomas Duhamel.

A Chicoutimi, le conseil de district de Québec, avec sa soixantaine de délégués, a d'abord assisté à une séance récréative donnée par l'Union Dramatique de Québec, le lundi soir, 11 juin. Mardi matin, il y eut messe solennelle à la cathédrale. Dans l'après-midi, M. le maire Riverin souhaita la bien-

venue à la délégation. Le remercièrent de ses bonnes paroles, MM. G. W. Séguin, président-général et A. Belliveau, 1^{er} vice-président général. Outre son travail relatif aux affaires de la Société, la Convention a adopté une résolution félicitant la Société du Parler français au Canada de l'heureuse initiative prise par elle en convoquant un Congrès de la Langue Française.

* * *

SHIPPAGAN, N.B.

Grâce aux efforts de notre énergique et dévoué organisateur, nous avons installé, dimanche, le 25 courant, un conseil à Shippagan. M. Geo. Racine, qui, cet hiver, faisait une tournée d'organisation par ici, avait été délégué par l'Exécutif pour installer ce conseil.

M. Racine est bien connu parmi nous et sa présence ici a causé un vif plaisir à tous ses amis.

Ce conseil de Shippagan est le premier que notre organisateur acadien, M. Jean-Paul Chiasson, organise, et il est aussi fier de son œuvre qu'un père qui contemple son premier né. Et il a certes droit de se réjouir, car notre nouveau conseil est de nature à lui faire honneur.

Après quelques remarques appropriées par M. l'officier installateur, l'on procéda à l'installation des officiers dont les noms suivent :

Chapelain, Rév. Thomas Albert, Ptre; président, Adélarde Savoie; 1^{er} vice-prés., Philias-L. Chiasson; 2^{me} vice-prés., Patrice-G. Robichaud; secrétaire-archiviste, Martin-J. Robichaud; receveur, Jean-G. Robichaud; trésorier, Rév. Thomas Albert; censeurs, David-L. Chiasson, Gaspard Savoie, Louis-J. Robichaud; visiteurs, Martin Savoie, Alexandre T. Mallet; com.-ordon., Alphonse G. Robichaud; médecin examinateur, Dr Alphonse Sormany, M.P.P.

Vinrent ensuite les discours, sans lesquels nulle fête ne serait complète.

M. Racine fut le premier à parler. Il nous dit combien il était heureux de se trouver au milieu de ses amis du Nouveau-Brunswick. Il insista sur les avantages qu'il y a à s'assurer dans l'Union St-Joseph du Canada. M. Racine trouva un bon mot à dire de la

Société l'Assomption, notre société nationale, et ses remarques furent très appréciées de tous.

M. Jean-Paul Chiasson parla ensuite. Il profita de l'occasion pour expliquer, d'une façon très pratique, quelques articles des règlements. Il ajouta quelques conseils, et assura les membres que lorsqu'ils auraient droit à des bénéfices, la Société ne serait pas lente à s'acquitter de ses obligations, pourvu que les membres soient en règle.

M. le président invita en suite les messieurs suivants à dire quelques mots: M. le Dr Sormany, M. U. C. Trudel, M. M.-J. Robichaud, M. Jean-G. Robichaud, Jos. Trudel et M. Adélarde Savoie, président.

Tous s'unirent pour féliciter MM. Racine et Chiasson pour le succès qu'ils ont remporté dans leur travail au Nouveau-Brunswick. Ils les assurèrent que leurs efforts n'en resteraient pas là, mais que le conseil de Shippagan allait marcher de progrès en progrès jusqu'à ce qu'ils ait doublé le nombre de ses membres.

Nous regrettons que M. le Curé Albert fut absent. Notre chapelain a été appelé cette semaine dans sa famille par la maladie sérieuse de sa mère. Nous formons des vœux pour que cette maladie n'ait pas de dénouement fatal, et que cette épreuve soit épargnée à notre bien-aimé curé.

L'Union St-Joseph du Canada est implantée, nous l'espérons, dans l'Acadie. Le rapprochement qu'elle crée entre les Canadiens-français de l'Ontario et les Acadiens ne saurait nous faire que du bien. Ces deux groupes ont les mêmes luttes à subir, et ils augmentent leurs forces en se donnant la main.

Au nombre des membres du conseil de Shippagan, nous sommes heureux de compter M. Jean H. LeBlanc, secrétaire-général de la Société l'Assomption.

Pour terminer l'assemblée, une motion de remerciements fut votée aux deux organisateurs de la Société.

Dr. A. SORMANY, M.P.P.

* * *

Nous avons reçu du conseil de Valleyfield, dont M. Nestor Wallot est le receveur, la somme de \$28.32 pour le Centin Collégial, souscription de l'année 1911. Il s'agit de 236 membres qui ont versé 12 cts chacun à la caisse de l'œuvre du Centin Collégial. Nous les en félicitons et nous les en remercions. Que l'exemple soit suivi!

AVIS

Ottawa, 15 juillet 1911.

**Aux membres de l'Union
St-Joseph du Canada.**

Les contributions mensuelles régulières aux diverses caisses de la société sont dues et payables, par tous et chacun des membres qui en font partie, le premier jour de chaque mois. Conformément aux articles 199 et 200 du Code, tout sociétaire qui, le premier jour de août prochain, n'aura pas payé ses contributions et redevances pour ce mois, perd tous ses droits aux bénéfices en maladie pour un temps égal au retard qu'il a apporté à les payer. (Voir l'article 166 du Code.)

Tout membre qui, à l'expiration de trente jours, n'aura pas payé les dites contributions et redevances, est par le fait même, et sans autre avis, suspendu. Il est rayé à l'expiration de soixante jours de la date de suspension, s'il ne s'est pas mis en règle. Cet avis est donné en conformité avec les dispositions du Code.

REMERCIEMENTS.

Auburn, Me., 12 juin. — Je m'empresse de remercier l'Union St-Joseph du Canada pour la promptitude avec laquelle elle m'a fait parvenir mes bénéfices en maladie au montant de \$34.26.

ALPHONSE LECLERC.

Ste-Agathe, Lotbinière, 29 juin. — M. Joseph Rousseau vous prie de recevoir ses plus sincères remerciements pour l'exactitude que vous avez apportée au règlement de ses bénéfices en maladie au montant de \$42.00. Il vous prie de publier sa reconnaissance dans le "Prévoyant", afin d'encourager le public à entrer dans notre belle société canadienne-française et catholique.

PHILIPPE BEAUDOIN, perc.

Clarence Creek, 3 juin. — Je tiens à vous écrire un petit mot pour remercier notre belle société l'Union St-Joseph du Canada pour le montant de \$75.00 reçues comme bénéfices en maladie.

J. HILARUM LANDRY.

Montréal, 31 mai. — Veuillez présenter mes meilleurs remerciements au conseil local de l'Union St-Joseph du Canada pour les 14 semaines de bénéfices en maladie (\$70.00) qui m'ont été si promptement remises.

ALBERT VINCENT.

Daveluyville, 17 juin. — M. Oscar Hébert vous prie de recevoir ses plus sincères remerciements pour l'exactitude que vous avez apportée au règlement de ses bénéfices en maladie au montant de \$75. Je vous prie de publier sa reconnaissance dans le "Prévoyant", afin d'encourager le public à appartenir à notre belle société catholique et canadienne-française.

ROMÉO LANGLOIS, perc.